

# Info flash juin 2014

## Sommaire :

- 1) Situation des CIO du 28, du 41 et du 45
- 2) Mouvement intra : postes vacants à l'issue du mouvement inter
- 3) Dates importantes

## 1) Dernières nouvelles des CIO du 28, du 41 et du 45

### - CIO du 28 :

Après l'annonce en décembre 2013 de la division par 2 des budgets des 3 CIO à gestion départementale (Chartres, Nogent et Château-dun) par le CG du 28 et suite aux multiples actions et interventions des personnels (pétition, lettre aux enseignants, aux chefs d'établissement et plus récemment à la Rectrice, rencontres avec le CG...), le CG a abondé le budget de 18 500 euros. Mais malgré cette rallonge, c'est encore 30 % du budget initial qui manque pour un fonctionnement « normal ». Au delà de la question financière, se joue la mise en place de relations de nature différente entre les CIO et le CG : en échange d'un budget, les CIO devront s'engager dans la mise en place d'un partenariat entre les entreprises et les établissements scolaires et s'investir dans l'organisation de forums (c'est ce qu'on appelle le donnant/donnant ou plutôt c'est le payeur qui or-

donne !). Il s'agira tous les ans, de justifier voire de négocier le budget avec le CG.

**Une action est prévue le 6 juin à  
14h30 devant le Conseil Général  
à Chartres  
1 place Chatelet**

### - CIO du 41 :

Lors du dernier CDEN, un représentant du Rectorat était présent. Il a déclaré que 2 hypothèses étaient envisagées :

- 1 CIO d'Etat à Blois avec un DCIO et la transformation des 2 CIO de Vendôme et de Romorantin en antenne (que deviendront les 2 DCIO : missions à la DSDEN ?).
- La transformation des 3 CIO en CIO d'Etat avec le maintien des 3 postes de DCIO.

Dès le 1er septembre, le réseau informatique sera repris par le Rectorat.

Comme le Snes-FSU l'a toujours affirmé, le 41 est le laboratoire de ce qui se mettra en œuvre dans l'académie tant dans l'organisation des CIO que dans la mise en place du SPRO. D'ailleurs c'est dans ce département qu'un poste de coordonnateur AIO est financé par la Région à hauteur de 20 000 euros. C'est aussi dans ce département que se profile ce que sera le SPRO dans son objectif de « meilleure connaissance des différents acteurs ». En effet, il est prévu, que des plages de rendez soient réservées aux personnels des autres structures : pôle emploi, mission locale... afin d'échanger sur les pratiques de chacun ! On est très loin des rencontres en collectif entre les différentes structures pour connaître les modes de fonctionnement respectifs.

Dans le cadre du SPRO, ce type d'actions fait partie du « programme d'appui aux acteurs » qui a remplacé la notion de « professionnalisation des acteurs ». Mais les objectifs sont les mêmes : uniformiser les pratiques ou encore « identifier les bonnes pratiques à mutualiser » (cf cahier des charges du SPRO en région centre actuellement en discussion) et à terme appauvrir notre métier de conseiller d'orientation-psychologue.

### - CIO du 45 :

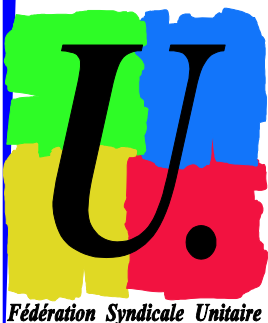
L'audience avec le rectorat du 18 avril (voir compte rendu info flash de mai 2014) qui avait pour objectif de clarifier la situation des CIO d'Orléans Centre et d'Orléans la Source, n'avait en réalité, qu'ajouter encore plus de flou concernant l'avenir de ces 2 CIO : quid de l'aménagement du CRDP ? Quid de la fusion l'année prochaine (2015) des 2 CIO ? Quid du maintien des postes de DCIO et des postes administratifs ? Quid du Budget ?

L'élément le plus sûr dans l'état actuel des choses est que le CG n'a pas demandé à se désengager du financement du CIO d'Orléans Centre.

Le déménagement du CIO d'Orléans la Source serait prévu à la mi juillet.

Le Snes-FSU dénonce le décalage entre les engagements pris par la Rectrice lors du 1er GTA le 22 janvier de « garder le maillage actuel des CIO » et la décision du Rectorat de déménager le CIO d'Orléans la Source. Cela crée ainsi les conditions d'une fusion de 2 CIO en 2015 et la suppression dès la rentrée scolaire prochaine, d'un service public dans une zone difficile.

Et dans ce cas, c'est bien le Rectorat qui profite de la situation pour revoir la carte des CIO.



## LA FONCTION PUBLIQUE :

# UNE CHARGE ? NON, UNE CHANCE !

## **2) Mouvement intra : 34 postes vacants**

A l'issue du mouvement inter, il y a eu 4 sortants et 6 entrants (tous sortent de formation) contre 9 l'année précédente.

4 départs en retraite chez les copsy, 1 co-psy devenue dcio et 1 départ en retraite du DCIO de Tours.

**Postes vacants à l'issue du mouvement inter :** mutation à l'inter, départs en retraite et copsy devenu DCIO :

### **18 : 5 postes vacants**

CIO de St Amand : 2 postes

CIO de Bourges : 3 postes

### **28 : 6 postes vacants**

CIO de Chartres : 1 poste

CIO de Châteaudun : 2 postes

CIO de Dreux : 2 postes

CIO de Nogent : 1 poste

### **36 : 3 postes vacants**

CIO d'Issoudun : 3 postes

### **37 : 2 postes vacants**

CIO de Tours : 1 poste

CIO de Chinon : 1 poste

### **41 : 3 postes vacants**

CIO de Romorantin : 3 postes

### **45 : 15 postes vacants**

CIO de Gien : 1 poste

CIO de Montargis : 6 postes

CIO d'Orléans Centre : 3 postes

CIO d'Orléans la Source : 1 poste

CIO de Pithiviers : 3 postes

SAIO : 1 poste

## **3) Dates importantes**

- **Vendredi 6 juin à 14h30 : action à Chartres devant le Conseil Général 1 place du Chatelet**
- **Mardi 24 juin : commission CCREFP sur le SPRO**
- **Mercredi 25 juin à 9h30 : CAPA résultats du mouvement intra et révision des notes**
- **Mercredi 2 juillet matinale organisée par la Région consacrée au SPRO**